

2023

# PROGRAMME DE FORMATIONS

ARAPL  
Lorraine Franche-Comté

**ORGANISME MIXTE DE GESTION AGREE**

AGREMENT RECU DE LA DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES LE 28.02.1978 SOUS LE N°202540

AGREMENT OMGA RECU LE 18.02.2020

ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 1901

11 D rue Alexis Chopard - 25000 Besançon - 03 81 47 68 31

5 bis avenue Foch - 54000 Nancy - 03 83 17 07 07

[arapllor@arapllor.org](mailto:arapllor@arapllor.org)

[www.arapl-lfc.org](http://www.arapl-lfc.org)



Chère adhérente, cher adhérent,

Nous avons le plaisir de vous adresser notre programme de réunions pour l'année 2023.

Nous vous proposons désormais des séances de formation en présentiel dans nos locaux de :

✿ Besançon : 11 D rue Alexis Chopard

✿ Nancy : 5 bis avenue Foch.

Nous maintenons des réunions en visioconférence.

Toutes nos réunions sont gratuites mais une inscription préalable est cependant obligatoire pour gérer les confirmations, les supports de formation et votre confort en réunion.

Pour les mêmes raisons, **tout désistement doit être signalé.**

Chaque réunion est confirmée, par mail, quelques jours avant sa tenue.

En cas de nombre d'inscrits insuffisant, nous nous réservons le droit d'annuler la séance.

Planifiez dès à présent votre participation et inscrivez-vous :

Par téléphone au 03 81 47 68 31 (Besançon) et au 03 83 17 07 07 (Nancy).

Par mail : [arapllor@arapllor.org](mailto:arapllor@arapllor.org)

Sur notre site internet [www.arapl-lfc.org](http://www.arapl-lfc.org)

Soucieux de vous apporter une formation de qualité, nous vous espérons nombreux à nos prochains rendez-vous.

# Sommaire

**LES PERMANENCES DE L'ARAPL**

**COMPTABILITE ET FISCALITE**

**PATRIMOINE ET JURIDIQUE**

**GESTION**

**INFORMATIQUE**

**DEVELOPPEMENT PERSONNEL ET**

**COMMUNICATION**



# Les permanences ARAPL

## Lorraine Franche-Comté

### **Contrôle des écritures et établissement du tableau de contrôle de régularité**

A partir de la récapitulation annuelle des écritures du livre journal, nous ferons le point avec vous sur les opérations de contrôle en fin de période de votre comptabilité : soldes des comptes financiers, état de rapprochement

**Rendez-vous d'une heure jusqu'au 14 avril 2023**

**Merci de vous inscrire préalablement au :**

**Besançon : 03 81 47 68 31**

**Nancy : 03 83 17 07 07**

### **CSG/CRDS - Loi Madelin / PER**

Pour vous aider à établir votre déclaration n° 2035, nous vous fournirons une méthode pratique pour calculer les montants de CSG déductible et de CSG-CRDS non déductibles et pour déterminer le montant déductible et non-déductible des cotisations Madelin (retraite, prévoyance et perte d'emploi).

**Rendez-vous d'une heure jusqu'au 21 avril 2023,**

**inscrivez-vous préalablement :**

**Besançon 03 81 47 68 31**

**Nancy : les jeudis uniquement au 03 83 17 07 07**



COMPTABILITE  
ET  
FISCALITE

# Nouveaux adhérents : Micro-BNC ou déclaration n° 2035 ?

-  Présentation des différents régimes d'imposition en BNC
-  Modalités de souscription de la déclaration des revenus professionnels
-  Comparaison des régimes en matière sociale et fiscale



# Un jour pour apprendre à tenir votre comptabilité :

*(Participation indispensable pour un nouvel adhérent sans conseil)*

-  Rappel des principes de base et obligations comptables et fiscales des adhérents
-  Présentation des registres comptables et de la nomenclature comptable des professions libérales (NCPL)
-  Etude de cas avec présentation des écritures comptables les plus fréquentes
-  Etablissement des états récapitulatifs annuels nécessaires à l'établissement de la déclaration n°2035



# Immobilisations, amortissements, plus et moins-values :

-  Obligations comptables et fiscales
-  Notion de patrimoine professionnel / privé
-  Critères de distinction entre dépenses et immobilisations
-  Conséquences de l'inscription au patrimoine professionnel
-  Calcul des amortissements
-  Détermination des plus et moins-values
-  Régimes d'exonération des plus-values

# Frais de véhicules : frais réels ou forfaitaires ?

*Objectif : être capable de choisir une méthode de déduction de frais de véhicules correspondant à vos conditions d'activité.*

-  Règles générales de déduction
-  Frais réels ou frais forfaitaires : étude des deux modes de déduction
-  Amortissement et déduction des loyers (notion d'amortissement excédentaire)
-  Frais de véhicules et exercice en société
-  Questions / réponses



# Les grandes règles de la TVA :

*(Participation indispensable pour un nouvel adhérent sans conseil, susceptible d'être assujetti à TVA)*

-  Champ d'application
-  Grands principes : TVA collectée, TVA récupérable, ...
-  Régimes d'imposition : franchise, régime simplifié, régime réel
-  Enregistrement des écritures comptables avec TVA
-  Etablissement des déclarations de TVA
-  Dématérialisation des déclarations de TVA et télépaiement

# Les Lois de finances :

-  Présentation des lois de finances pour 2023
-  Nouveautés fiscales majeures concernant les professions libérales et les particuliers

*Cette réunion est animée par un expert qui vous livrera son analyse et débattrà des dispositions et de leur impact sur la stratégie de votre entreprise libérale.*



# Déclaration n°2035 et ses annexes :

-  Passage de votre comptabilité à la déclaration n°2035
-  Présentation de la déclaration n°2035 : immobilisations/ amortissements – tableau des plus et moins-values, recettes et dépenses professionnelles
-  Présentation des « tableaux OG » (annexes de renseignements complémentaires ARAPL)
-  Présentation des nouvelles dispositions fiscales à appliquer en 2023

*IMPORTANT: l'adhérent doit avoir participé au cycle d'initiation comptable et être à jour dans sa comptabilité*



# La déclaration d'ensemble des revenus n°2042 :

-  Examen des différentes rubriques de la déclaration d'ensemble des revenus n°2042 du foyer fiscal – délais et télédéclaration
-  Déclarations annexes (2044, ...)
-  Pièces justificatives à conserver
-  Prélèvement à la source : comment calculer son impôt

 VISIO



# Préparer votre cessation d'activité le plus tôt possible :

-  **Matin** : aspect fiscal (déclarations à produire, délais, plus et moins-values et régimes d'exonération, ...)
-  **Après-midi** : aspect social (préparation du dossier de liquidation de la retraite auprès des différents organismes sociaux – cumul emploi / retraite)



PATRIMOINE  
ET  
JURIDIQUE

# Quelle retraite pour les professionnels libéraux ?

- Ⓐ Régimes obligatoires et facultatifs
- Ⓐ Mise en œuvre d'une stratégie de protection sociale personnelle (Madelin, PER,...)



## La stratégie retraite à court terme :

- Ⓐ La reconstitution de carrière (validation des trimestres et des points ou comment éviter de perdre des droits par ignorance)
- Ⓐ Les différentes étapes de la préparation du dossier de retraite et la nécessité d'anticiper
- Ⓐ Le mode de calcul des droits retraite dans chaque régime de base et complémentaire
- Ⓐ La stratégie de choix optimal de l'âge de liquidation de chaque retraite
- Ⓐ Les formalités auprès des différents régimes de retraite et les dossiers de liquidation auprès des organismes

# La maladie ou l'accident du chef d'entreprise

*Objectif : souscrire ou faire évoluer ses contrats actuels en ayant connaissance des meilleures conditions*

-  L'évaluation des besoins financiers en cas de décès, d'invalidité définitive ou d'incapacité temporaire, de maladie ou d'accident
-  La prise en compte des garanties (nouvelles et anciennes) existantes dans vos caisses obligatoires
-  Le Bilan Social Prévoyance
-  L'analyse détaillée des contrats d'assurance existants
-  La mise en évidence des éventuelles possibilités d'économies de budget et/ou d'amélioration de garanties :
-  Mutuelle, Incapacité, Invalidité, Décès
-  La renégociation de son programme de prévoyance

# La protection du patrimoine du chef d'entreprise

*Objectif : se prémunir face aux risques et aux accidents de la vie*

-  Le chef d'entreprise dans son couple
-  Le chef d'entreprise face aux difficultés dans son activité
-  La défaillance du chef d'entreprise
-  Le décès du chef d'entreprise



GESTION

# Optimiser la gestion de votre entreprise libérale :

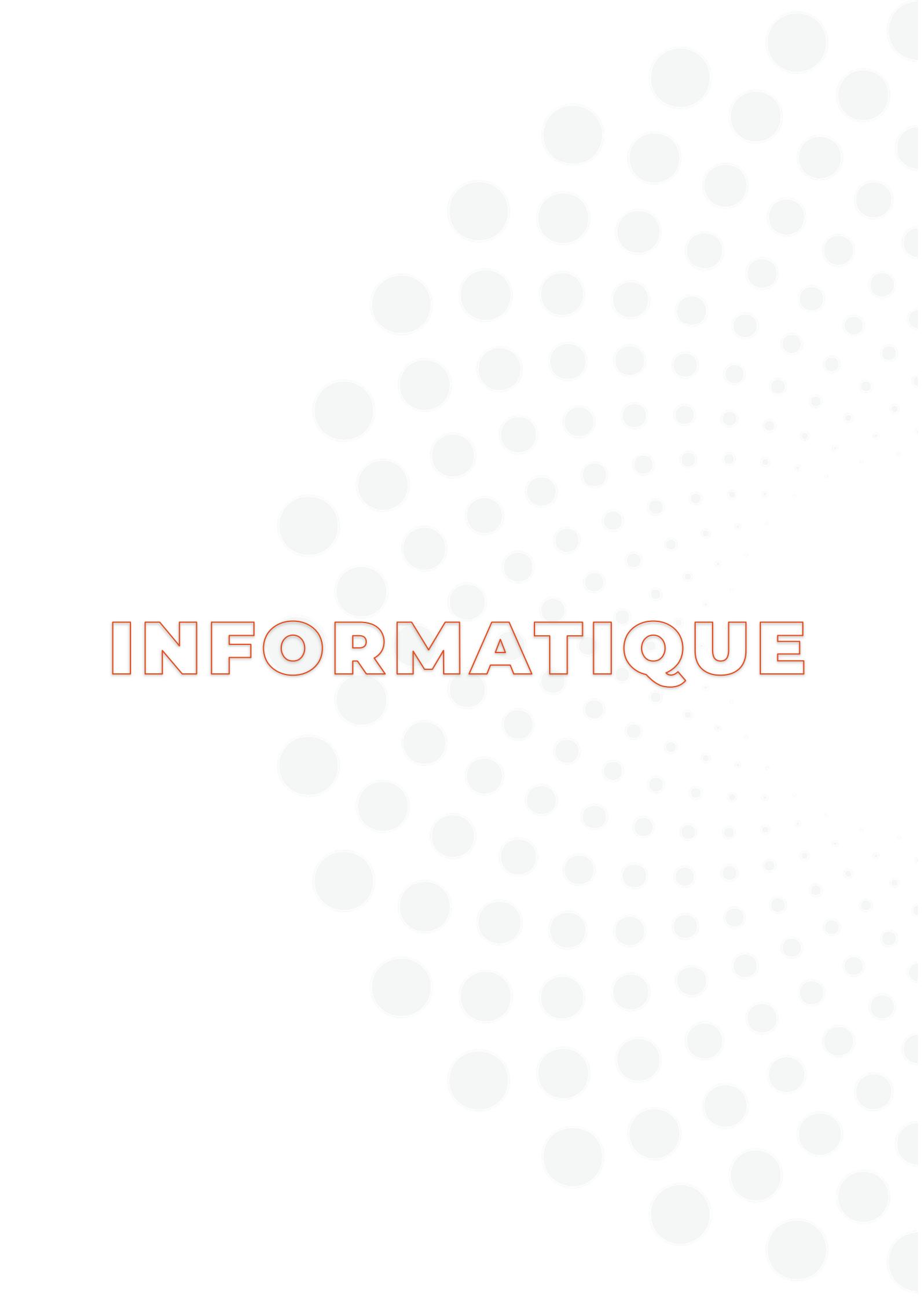
-  Aide à la mise en place d'outils de pilotage
-  Aide à l'établissement d'un prévisionnel de charges
-  Objectif : gérer votre budget, anticiper les difficultés économiques et financières assurer la pérennité de votre entreprise libérale
-  Présentation d'un dossier d'analyse économique (DAE)



## La gestion des charges sociales personnelles obligatoires :

*Ou comment éviter les mauvaises surprises*

-  Point sur les obligations en matière de cotisations sociales
-  Anticiper et comprendre les régularisations de charges
-  Comprendre le fonctionnement des caisses
-  Etude du cas particulier du début d'activité



INFORMATIQUE

# Vidéo : les bases pour bien commencer

*(Initiation à la vidéo sur smartphone et ordinateur)*

80% des internautes préfèrent regarder une vidéo plutôt que lire un article.

Youtube est le second moteur de recherche après Google. La vidéo est maintenant incontournable. Comment y avoir accès et se lancer avec les meilleurs outils et les meilleures pratiques.



Préparation et prises de vue



Filmer et monter sa vidéo avec son portable



La vidéo sur ordinateur : enregistrer son écran et sa webcam



Monter une vidéo sur ordinateur pas à pas



Formats et dimensions des vidéos pour l'exportation



Bonnes pratiques pour se lancer sur Youtube

# La protection informatique : cybersécurité, mots de passe et sauvegardes

-  Les dangers liés à l'utilisation d'internet
-  Des gestes simples pour se protéger
-  Mettre en place des mots de passe sécurisés
-  Sauvegarder ses données

  
**VISIO**



# Créez votre site Web

Cette formation vous donnera les bases pour vous permettre de créer et gérer un site ou un blog et vous aider à être présent sur internet sans avoir recours à un professionnel ou un programmeur.

-  Blogs et sites : différences, intérêts
-  Les outils en ligne pour être présent sur internet
-  L'hébergement et le nom du domaine
-  Démonstrations de site et d'administration de site
-  Précautions à prendre avant de s'exposer sur internet
-  Le référencement en quelques mots
-  Votre stratégie de communication web



# RGPD pour les Indépendants :

Depuis le 25 mai 2018, le RGPD , règlement qui encadre la protection des données personnelles est entré en effet.

En tant que professionnel indépendant, vous êtes concerné et vous devez organiser la sécurité de vos données personnelles et vous mettre en conformité.

Cette formation vous permettra d'avoir une vision de vos obligations et de repartir avec une feuille de route des actions

**VISIO**





COMMUNICATION  
-  
DEVELOPPEMENT  
PERSONNEL

# La reconnaissance, pilier de la confiance en soi :

Reconnaissance, confiance et estime sont des éléments fondateurs du développement personnel. Ils vous permettent de mieux valoriser vos talents.

La reconnaissance est essentielle dans la construction identitaire. Elle participe à l'estime de soi et permet la confiance. Sur une journée, à travers différentes réflexions et plusieurs exercices, vous vous entraînerez à manier la reconnaissance de manière à développer votre confiance mais également celle de votre entourage.

-  Le besoin de reconnaissance pour se construire ;
-  L'influence culturelle et son impact sur la reconnaissance
-  Les différents types de reconnaissance ;
-  Agir sur notre reconnaissance pour développer notre confiance
-  Donner confiance aux autres grâce à la reconnaissance
-  Savoir bien donner de la reconnaissance

# La communication assertive : savoir dire non, annoncer une mauvaise nouvelle, susciter l'adhésion :

*Une journée sous forme d'ateliers avec beaucoup de mise en pratique et un travail autour des problématiques des participants.*

En communication interprofessionnelle, la forme a un impact énorme sur la manière dont le message va être reçu. Nous explorerons par l'intermédiaire d'ateliers les postures et les outils permettant de communiquer de manière assertive pour une meilleure écoute et une plus forte adhésion. En travaillant sur des cas réels et avec beaucoup de mises en situation, nous apprendrons à faire passer un message, à dire non, à annoncer une mauvaise nouvelle et à susciter l'adhésion.



## Le lâcher prise :

*Formation d'une journée avec alternance d'apports théoriques concrets, tests et exercices pratiques et ludiques, recueil d'expériences et mises en situation selon diverses formes proposées aux participants.*

Au quotidien, lâcher prise consiste à ne pas vouloir tout maîtriser, adopter une attitude qui consiste à accepter les choses sans pour autant tout lâcher, laisser faire ou abandonner.

C'est savoir renoncer pour faire des choix et se rendre la vie plus agréable, c'est trouver d'autres solutions de fonctionnement, retrouver de la souplesse, optimiser son énergie et diminuer son stress.



# Les 4 accords toltèques :

*Formation d'une journée avec apports théoriques concrets, jeux, partages.*

Il y a un millier d'années, un peuple mexicain, les toltèques, menait une vie simple et paisible qui lui enseignait de respecter ces quatre accords :



Que ta parole soit impeccable et respecte les autres



Quoiqu'il arrive, n'en fais jamais une affaire personnelle



Ne fais aucune supposition, exprime tes vrais désirs



Fais toujours de ton mieux sans vouloir être parfait

Une journée pour échanger sur ces enseignements toujours tellement d'actualité et sur cette sagesse inspirante.

ARAPL  
Lorraine Franche-Comté

**Un Empêchement ?**

**Signalez votre absence en téléphonant**

**à Besançon 03 81 47 68 31**

**à Nancy 03 83 17 07 07**